

DEC200228DR02

**Décision portant nomination de Mme Marine Pénicaud aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8155 intitulée Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale (C.R.C.A.O.)****LA DIRECTRICE,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n°8155 intitulée Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale et nommant Mme Sylvie Hureau en qualité de directrice ;

**Vu** l'avis du conseil de l'UMR8155 en date du 21/01/2020 ;

Considérant que Mme Marine Pénicaud a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Paris-Centre du CNRS du 10/04/2018 au 12/04/2018 et du 15/05/2018 au 17/05/2018 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Marine Pénicaud, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8155 intitulée Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale à compter du 01/01/2019.

Mme Marine Pénicaud Simon exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marine Pénicaud est placée sous l'autorité de la directrice d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24/01/2020

La directrice de l'unité  
Sylvie Hureau

Visa de la déléguée régionale du CNRS  
Véronique Debisschop

Visa de l'Administrateur du Collège de France  
Thomas Römer

